

Information phytosanitaire

Détection de l'esca

sur pieds de vigne à Saint Pierre *

État de la situation

Dans le cadre de la protection phytosanitaire du territoire, le service Agriculture, forêt et biodiversité de la DTAM a constaté l'apparition de l'esca sur des pieds de vigne dans une serre sise à Saint Pierre.

Champs à risque

Dans l'archipel, les pieds de vigne sont généralement cultivés sous serre.

Les conditions d'humidité et de manque d'ensoleillement de ces derniers temps sont favorables au développement des champignons et maladies.

Qu'est ce que l'Esca ?

On attribue l'Esca à : *Phaeoacremonium aleophilium*, (Pal) *Phaeomoniella chlamydospora* (Pch) et *Eutypa lata*, qui sont trois champignons à dissémination aérienne. Il s'agit donc d'une maladie très complexe et les rôles respectifs des différents agents restent à ce jour mal connus.

Quels sont les symptômes de l'Esca ?

Deux formes existent :

- Une forme lente : Cette forme d'Esca se manifeste par une coloration inter-nervaire, jaune sur cépages blancs, et rouge sur cépages noirs, qui évolue progressivement vers un dessèchement. Un liseré jaune entre tissus nécrotiques et tissus sains est observable.

- Une forme dite apoplectique : cette forme sévère est caractérisée par un dessèchement rapide en quelques heures ou quelques jours de tout ou partie du cep. On peut confondre ces symptômes à ceux liés à une alimentation hydrique interrompue (pourridié) ou diminuée (folletage, étranglement du tronc).

Des symptômes peuvent également être visibles au niveau du bois qui peut alors présenter des nécroses.

Quelles méthodes de lutte peuvent être préconisées ?

La méthode de lutte préconisée passe avant tout par les méthodes prophylactiques visant à diminuer les risques de contamination et de dissémination. Ainsi il peut être conseillé de :

- dès la plantation, vérifier la solidité du point de greffe sur les jeunes plants
- réaliser l'épamprage à l'aide d'un sécateur et non pas à la main afin d'éviter les grosses plaies et la nécrose des tissus
- éliminer et brûler les tas de souches mortes ainsi que les feuilles mortes pour éviter la propagation de la maladie
- éviter si possible les tailles en Guyot à grosses plaies de taille
- restaurer les pieds malades

De plus la forme apoplectique pourrait être favorisée lorsqu'une période chaude et sèche suit une pluie. Localement il peut être conseillé de bien dimensionner la serre et de vérifier température et humidité à l'intérieur de celle-ci.

Malgré différentes expérimentations, aucun traitement curatif n'est aujourd'hui disponible

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Service Agriculture, Forêt et Biodiversité de la DTAM au 41.12.29

* Fiche réalisée d'après publication de l'Institut Français de la Vigne et du vin, accessible à l'adresse : <http://www.vignevin-sudouest.com>